

royaume ; il élabora alors le projet d'un établissement de bienfaisance, composé de deux sections distinctes pour les pauvres valides et les invalides. Le plan fut exécuté ; alors que les premiers recevaient des dévidoirs pour filer à domicile du lin et du chanvre, les seconds recevaient des « soupes économiques ». En hiver 1822, cet établissement occupait 373 fileuses. Par un arrêté royal du 19 juin 1827, Maeyz fut nommé aumônier des prisons civile et militaire de Luxembourg ; comme membre du bureau de bienfaisance, il fut chargé en juillet 1828 de la surveillance des enfants trouvés. De 1829 à 1844, il faisait partie de la commission urbaine des écoles de la capitale. Président de la Société philhellénique de Luxembourg, il signa le 27 décembre 1826 avec le professeur PH. DEROTE un appel à la charité des Luxembourgeois en faveur des Grecs ; plusieurs dames de Luxembourg se proposaient alors de remettre au caissier COUTURIER des vêtements à l'usage des habitants de la Morée. On peut admettre que c'est en grande partie grâce au zèle de Maeyz que les dons faits par les Luxembourgeois aux Grecs étaient relativement importants.\*)

En 1832, le choléra qui ravageait toute l'Europe occidentale faisait de nombreuses victimes aussi dans les faubourgs de Luxembourg ; pendant ces jours sombres, Maeyz prodiguait sans relâche ses services à ses paroissiens, comme il résulte d'une lettre de remerciement que le Collège des Bourgmestre et Echevins lui adressa le 29 octobre.

Par arrêté du 30 juin 1829, Maeyz fut chargé de la traduction allemande du Mémorial Administratif du Grand-Duché. Un arrêté du duc BERNARD DE SAXE-WEIMAR, gouverneur du Luxembourg, du 7 avril 1831, le nomma membre de la commission chargée d'étudier le projet de détacher le Grand-Duché du diocèse de Namur pour le rattacher à celui de Trèves. Comme fonctionnaire consciencieux, il était nettement orangiste, sans prendre une part directe aux événements politiques.\*\*)

Le 30 août 1837, le Journal d'Arlon publia cette information :

« M. Maeyz, curé de la paroisse de St-Jean à Luxembourg, a passé la semaine dernière par notre ville ; il s'est rendu aux Capucins pour voir nos instituteurs primaires, ses anciens disciples. M. Maeyz désirait également voir l'école de musique ; mais malheureusement, par une circonstance extraordinaire, les élèves n'étaient pas en classe ce jour-là. Il eût été plus qu'agréable aux directeurs et aux professeurs de cet établissement, de faire voir à ce digne pédagogue, les progrès de nos élèves dans un art qui, il y a deux ans, était étranger à la jeunesse d'Arlon. M. Maeyz est le régénérateur de l'instruction primaire dans la province de Luxembourg. Depuis 1817, il a consacré tous ses moments, soit comme professeur à l'école modèle de Luxembourg, qu'il a pour ainsi dire fondée, soit comme inspecteur d'école, soit

\*) Voir mon article : Les Philhellènes luxembourgeois, paru aux Cahiers Luxembourgeois 1951, 3.

\*\*\*) Voir l'étude de M. Albert Calmes : Le Grand-Duché de Luxembourg dans la Révolution belge, Luxembourg 1939, p. 268.